

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023.149

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	22	Pour :	22
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Joséphine Baker (salle 1), sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : Mme Véronique FABREGAS pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Caroline CHALLET pouvoir à Mme Monique PONS, Mme Thérèse FOISSAC pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : MARCHE DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU FOYER MUNICIPAL JOSEPHINE BAKER : AVENANTS

Exposé :

Par délibération n°2022.43 en date du 5 avril 2022, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le marché de travaux n°2021.12 relatif à la construction du nouveau foyer municipal pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12 avec les entreprises suivantes :

- ✓ Lot n°1 VRD : entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD – ETABLISSEMENT MIDI-PYRENNÉES pour un montant de 194 956.77 € HT,
- ✓ Lot n°2 Gros œuvre : entreprise SLB pour un montant de 141 322.27 € HT,
- ✓ Lot n°3 Charpente – Ossature bois : entreprise CIE OCCITANE MONTAGE PREFABRIQUES pour un montant de 159 000 € HT,
- ✓ Lot n°4 Etanchéité : entreprise SMAC pour un montant de 68 932.89 € HT,
- ✓ Lot n°5 Cloisons – Doublages – Plafonds – Isolation : entreprise OLIVEIRA ROGEL pour un montant de 32 117.86 € HT,
- ✓ Lot n°6 Menuiserie intérieure bois – Plafond bois – Cloisons mobiles : entreprise COUCOUREUX BATIMENTS pour un montant de 102 735.29 € HT,
- ✓ Lot n°7 Bardage – Façades : entreprise SMAC pour un montant de 89 942.54 € HT,
- ✓ Lot n°9 Sols souples : entreprise CERM SOLS pour un montant de 15 388.72 € HT,
- ✓ Lot n°10 Peinture – Nettoyage : entreprise AVIGI LAFORET pour un montant de 25 237.45 € HT,
- ✓ Lot n°12 Electricité courants forts – Courants faibles : entreprise ALLEZ ET CIE pour un montant de 89 639.90 € HT.

Par délibération n°2022.65 en date du 17 mai 2022, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le lot relatif au Chauffage Ventilation Climatisation (marché n°2022.04) avec l'entreprise ANVOLIA 31 pour un montant de 269 000 € HT.

Le lot Menuiseries extérieures / Serrurerie (marché n°2022.08) a été attribué à la société MENUISERIE LOUGARRE par délibération n°2022.92 en date du 12 juillet 2022 pour un montant de 118 448.99 € HT.

Certains ajustements financiers se sont avérés nécessaires en raison de sujétions techniques imprévues ou du fait du maître d'ouvrage :

Lot n°1 Marché 2021.12 – Voiries et Réseaux Divers - EIFFAGE.

- Moins-value au prix 01A.4.3.6 du C.D.P.G.F. pour rendu non satisfaisant (parvis extérieur) : - 1 890 € HT
- Marquage jaune pour passage piéton provisoire : + 360 € HT
- Installation de barrettes INOX pour guidage PMR y compris réalisation du support en béton : + 2 700 € HT
- Abattage d'un acacia avant réalisation des fondations du mur extérieur : + 1 500 € HT
- Réalisation des évacuations des descentes des eaux pluviales du presbytère : + 1 568 € HT
- Canalisation Ø25mm PEHD y compris tranchée, accessoires et génie civil pour presbytère : + 800 € HT
- Fourniture d'une couronne de gaine pré-isolée (marque UPONOR) contenant des canalisations géothermie : + 4 500 € HT
- Fourniture et programmation d'émetteur radio deux canaux : 142.50 € HT
- Mise en œuvre d'une boucle de détection magnétique pour automatisme du portail : + 750 € HT
- Plantation d'arbres Olivier Haie fleurie Bourdette Grimpant : + 1 850 € HT

Le montant total en plus-value de cet avenant est de 12 280.50 € HT.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n°2022.43 en date du 5 avril 2022 attribuant les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 12 dans le cadre de la construction du nouveau foyer municipal,

Vu la délibération n°2022.65 en date du 17 mai 2022 attribuant le lot Chauffage Ventilation Climatisation,

Vu la délibération n°2002.92 en date du 12 juillet 2022 attribuant le lot Menuiseries extérieures / Serrurerie,

Vu la délibération n°2023.26 en date du 20 mars 2023 approuvant la prolongation des marchés jusqu'au 7 juin 2023,

Vu la délibération n°2023.61 en date du 25 mai 2023 approuvant les avenants en plus-value,

Vu la délibération n°2023.114 en date du 20 septembre 2023 approuvant les avenants en plus-value,

Vu les différents ordres de services prolongeant les marchés jusqu'au 30 septembre 2023,

Vu les éléments transmis par la maîtrise d'œuvre,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'avenant en plus-value pour le marché n°2021.12 pour un montant de 12 280.50 € pour le lot suivant :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total des avenants HT	Montant total lot HT (tous avenants confondus)
1	EIFFAGE	VRD	194 956.77 €	1	+ 12 280.50 €	+ 12 280.50 €	207 237.27 €

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement